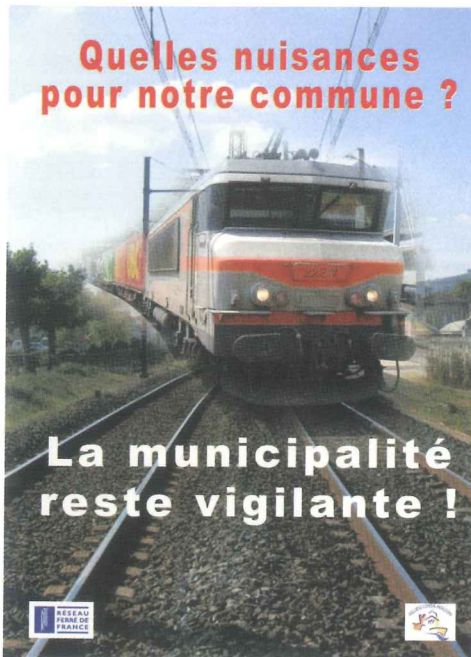


## CFAL

### Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise



Nous avons voulu inviter les représentants de Réseau Ferré de France pour expliquer les conséquences du projet. La réunion publique organisée le 2 mars dernier a connu un vif succès (près de 100 personnes). Si de nombreuses questions ont été posées aux représentants de RFF, un message clair a cependant été envoyé par la population et les élus municipaux : si ce tracé est maintenu en l'état, "revoyez votre copie" afin de diminuer les nuisances sonores.

Monsieur le Maire a proposé aux riverains de participer aux travaux de la commission en charge de ce dossier afin d'élaborer des propositions techniques correctives.

(Voir dossier intérieur)

### Editorial



Éric BEAUFORT  
Maire

Comme vous pouvez le constater, ce numéro 5 du 3 en Ain s'est étoffé d'un supplément exceptionnel intitulé "Les dossiers du 3 en Ain". Il nous permet de traiter des sujets d'actualités spécifiques comme aujourd'hui, le Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise.

Ce dossier me permet de réaffirmer notre volonté de préserver au maximum l'intégrité de notre commune face à un projet fortement impactant. Comme proposé lors de la réunion publique, qui s'est tenue le 2 mars dernier, nous souhaitons travailler avec vous afin de trouver les meilleures solutions pour notre commune en collaboration avec Réseau Ferré de France.

Concernant les projets en cours :

- école maternelle ;
- foyers logements ;
- centre village.

Les dossiers avancent et se concrétisent peu à peu sur le papier grâce au travail des commissions. Nous ne manquerons pas de vous informer dans les prochains numéros de l'avancement des études.

Le projet de réfection de la dernière tranche de la rue de Gare est dans sa phase de réalisation et devrait être achevé en juillet prochain.

En ce début d'année le travail du Conseil Municipal et de la commission finances est concentré sur l'élaboration des différents budgets de la commune, intégrant bien entendu les projets en cours et à venir. Ces budgets vous seront largement expliqués lors du prochain numéro.

Un changement notable dans l'organisation de notre commune est lié à la modification du jour de ramassage des ordures ménagères qui passe du lundi au mercredi. Une réunion très constructive a été organisée et le dialogue avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), en charge de cette prestation, est toujours ouvert, afin de traiter les détails de mise en oeuvre. Les premiers ramassages se sont bien déroulés et nous espérons que vous prendrez tous rapidement l'habitude de cette nouvelle organisation.

Enfin, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous remercier de votre large participation aux vœux de la Municipalité. Cette soirée reste un moment privilégié d'informations et de dialogue, le tout dans une parfaite convivialité. Ces valeurs sont particulièrement importantes dans les périodes de crise comme celle que nous traversons actuellement.

A bientôt.

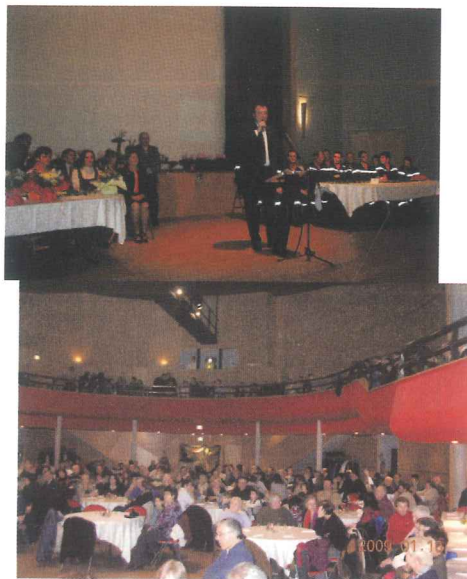
### Cérémonie des vœux de la Municipalité

Le 10 janvier dernier, au Centre Innovance, l'équipe municipale présentait pour la première fois ses vœux du nouvel an aux habitants de la commune. C'est Éric BEAUFORT, Maire, qui a exprimé au nom de son équipe, des vœux de santé, de bonheur et de réussite pour chacun de ses concitoyens.

Près de 400 personnes s'étaient déplacées pour recevoir ces traditionnels vœux, mais également pour entendre le tout aussi traditionnel discours du premier magistrat. Et ils n'ont pas été déçus semble-t-il. L'énumération des tâches accomplies, des réflexions menées, des engagements pris, le tout appuyé par des images projetées en arrière plan, a montré que la municipalité respectait au mieux son programme de campagne.

La soirée s'est poursuivie par un buffet durant lequel élus et habitants ont pu échanger quelques mots.

Notons que Monsieur le Maire n'a pas manqué de remercier les personnalités, les associations, le corps des Sapeurs Pompiers qui avaient accepté son invitation. Adressons un remerciement particulier à l'Ensemble Musical pour son animation et au Club des Jeunes qui a assuré le service aux côtés des élus durant la soirée.



# Bibliothèque municipale

## 14 430

C'est le nombre de documents (livres, CD Rom, vidéo...) prêtés par la bibliothèque en 2008. Voilà qui donne des frissons à Internet dont certains disaient qu'il allait faire mourir le livre. Et bien non ! Les lecteurs semblent toujours apprécier voire même préférer tenir un "bouquin" plutôt qu'une souris. Et surtout, n'allez pas croire qu'il ne s'agisse que de personnes d'un certain âge n'ayant plus que la lecture d'un bon livre comme distraction. Sur 3765 visiteurs reçus l'an passé, 1396 étaient des enfants. 79 classes sont venues à la bibliothèque. Il faut dire qu'avec ses plus de 13500 documents (dont 12500 en fonds propre, c'est à dire appartenant à la bibliothèque), il y a de quoi trouver son bonheur à la bibliothèque de Villieu-Loyes-Mollon.



Une partie de l'équipe en présence du Maire Éric Beaufort.

L'équipe se compose de : Nathalie Patyk - Annie Vernay - Danielle Malan - Huguette Mignon - Michèle Foucault - Colette Dervieux - Odile Douaud - Valérie Marzolla - Françoise Forest Thibault Poullaouec - Roméo Isarte et Marie-Hélène Duza (directrice)

Pour un coût d'abonnement annuel très modeste (14,50 € / adulte 5,50 € / jeune de 15 à 18 ans - gratuit pour les enfants de moins de 15 ans), cet équipement municipal vous propose donc un véritable de choix, riche et varié, qui répondra à coup sûr à vos attentes. Vous pourrez même y trouver un accès Internet. C'est dire si les livres font finalement bon ménage avec le Web.

Notez que depuis le début de l'année, les conditions de prêt ont changé ; elles vous permettent à présent d'emprunter pour une durée de 3 semaines :

- 5 livres (dont 1 nouveauté et 1 magazine) ;
- 2 documents sonores ;
- 1 CD Rom.

La bibliothèque c'est aussi des expositions (7 en 2008) : peintures, arts, photos, elles sont toujours l'occasion de découvrir une autre facette de la culture.

Alors n'hésitez pas, venez à la bibliothèque, vous serez accueillis par une équipe de sympathiques bénévoles, qui saura vous conseiller et vous aider.

## Exposition peinture

Les 16 et 17 janvier derniers, l'association Art & Culture organisait une exposition de peintures et calligraphies réalisées par des artistes locaux. Une exposition riche et variée, témoignant de leur créativité sans cesse renouvelée.



## Soirée St Valentin avec Létaincel

C'est encore un très beau spectacle digne des plus grands cabarets que la compagnie de Létaincel nous a offert en ce 14 février 2009.



## Location de salles : De nouvelles règles imposées par la loi



Cette réunion a permis à la Municipalité d'expliquer aux quelques 30 associations présentes sur 37, l'évolution de l'organisation prévue pour la location des salles communales. L'objectif principal est d'arriver à une gestion transparente en accord avec les textes de fin 2007 mis en application en 2008.

## Carré vert Echo, éco-citoyen

### Nuisances automnales.

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle... Mais ne se stockent pas aussi facilement que les souvenirs.

Les indestructibles feuilles de platanes encombrant encore nos massifs, pelouses, jardins et piscines. Elles s'entassent dans les fossés obstruant les écoulements d'eaux pluviales. Que faire ? Remplir des sacs jaunes en espérant un hypothétique ramassage ? Les jeter chez son voisin ? Les repousser sur les parties communales ? Les brûler ? Les déposer en cachette dans les Brotteaux ? Le problème est posé. En attendant pour l'automne prochain une solution qui satisfasse tout le monde, on peut les composter ou les déposer en déchetterie.

Nous vous rappelons que la carte d'accès à la déchetterie est délivrée par la communauté de communes (faire la demande par écrit à : CCPA 01150 Chazey s/Ain. Joindre une facture EDF) et qu'elle est valable pour les déchetteries d'Ambérieu en Bugey, de Lagnieu, de St Maurice de Gourdans, de Villebois et de Méximieux.

## Ramassage des poubelles



La municipalité remercie le personnel de l'entreprise Mollas pour le service de collecte des ordures ménagères qu'il a assuré jusqu'à présent sur notre commune. Elle tient à remercier tout particulièrement Monsieur Mollas qui a bien voulu retarder son départ à la retraite jusqu'au mois de mars afin de permettre la mise en place d'une nouvelle organisation de ramassage. L'équipe municipale, au nom des habitants, lui souhaite une longue et heureuse retraite bien méritée.

### Les sacs noirs :

Extrait de la réunion publique du 17 février 2009.

Depuis le 28 février 2009, l'entreprise Mollas, qui effectuait le ramassage des ordures ménagères sur notre commune, a définitivement cessé son activité. La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) réalise donc ce ramassage (comme elle le fait déjà pour les 32 autres communes). Pour des raisons d'organisation, **ce ramassage n'est plus réalisé le lundi matin mais le mercredi matin\***. Vous devez par conséquent sortir vos sacs noirs le mardi soir. La tournée et l'heure de ramassage restent inchangées.

Si cette modification n'apporte pas de gros changements, il faut tout de même signaler que le camion utilisé est plus gros que celui de l'entreprise Mollas. De ce fait, il ne peut desservir certaines voies. Les riverains concernés doivent donc regrouper leurs sacs noirs au bout de leur rue afin qu'ils soient ramassés. Ce petit effort, que certains effectuent déjà pour les sacs jaunes, n'est que temporaire. En effet, la CCPA a spécialement commandé un véhicule adapté pour résoudre ce problème. Ce nouveau camion sera opérationnel fin 2009. Merci pour votre patience.

Si vous rencontrez un problème concernant le ramassage des sacs noirs, nous vous invitons à le signaler en mairie ou directement à la CCPA.

### Contacts :

Mairie : Mireille Carron, Adjointe déléguée à l'environnement - 04 74 61 04 60  
CCPA : Isabelle Cizaburoz, suivie des collectes - 04 74 61 99 23

\* Dans le cas où le mercredi tombe un jour férié, la collecte sera effectuée le lendemain.

### Les sacs jaunes :

Aucun changement concernant la collecte des sacs jaunes. Voici les dates de ramassage pour l'année 2009 :

1 <sup>er</sup> avril	24 juin	16 septembre	9 décembre
15 avril	8 juillet	30 septembre	23 décembre
29 avril	22 juillet	14 octobre	6 janvier 2010
13 mai	5 août	28 octobre	20 janvier 2010
27 mai	19 août	jeudi 12 novembre	3 février 2010
10 juin	2 septembre	25 novembre	17 février 2010

Prochaine distribution des sacs noirs et sacs jaunes : Les matins de 9 h à 12 h

### Villieu

(Clos Quinat)  
15, 16 mai et 5, 6 juin

### Loyes

(annexe mairie)

### et Mollon

(Maison Pour Tous)  
16 mai et 6 juin

L'entretien de votre propriété  
Espaces verts  
Nettoyage des vitres  
Nettoyage haute pression  
Prestations de petit bricolage

**Planet's services**  
services à domicile

59 rue de l'église - Villieu  
**Tél: 04 74 61 34 75**

Entreprise de maçonnerie  
SARL **J - MÉNAND**  
Rénovation - restauration

1049 avenue Charles de Gaulle  
01800 Villieu-Loyes-Mollon  
Fax : 04 74 61 25 75

**04 74 61 02 85**

**AutoMaTec**  
PRÉSENCE

Portes de garage  
Portails  
Automatismes  
① 04 74 46 33 92  
01800 Méximieux

**Descollonges Régis**  
Maçonnerie Générale  
(anciennement Paul Tarkin)

**04 74 46 77 91**  
**06 20 25 41 99**  
Chemin de Chavagneux  
01800 Villieu-Loyes-Mollon

Travaux neufs et restaurations  
Terrassement  
murs de clôture  
piscine, terrasse

## Baby Sitting

L'association **Baby Sitting** a, depuis début février, un nouveau bureau et de nouveaux baby sitters :

Présidente : Guilaine FAFOURNAUX

Vice Président : Olivier RIGAUD

Secrétaire : Chirstine VALLOT

Trésorier : Jean-Claude FAFOURNAUX

Trésorière adjointe : Marie DOMINGUEZ

Cette association se propose de garder vos enfants en soirée ou en week-end, pendant vos sorties cinéma, restaurant, courses, etc. Elle vous propose également l'aide d'une assistante lors d'un goûter d'anniversaire, ou d'un mariage.

L'adhésion annuelle familiale est de 10 euros (assurance comprise) et les tarifs de garde pour un enfant sont de **4 euros de l'heure** (+ 1 euro de l'heure par enfant supplémentaire) ; exemple pour 3 enfants le tarif est donc de 6 euros de l'heure.

**Pour nous contacter :**

Allo présidente : 04 37 61 10 45

ou 04 74 61 39 67 (Vice président)

## Erratum

Nous corrigeons ici une erreur parue dans le "Tout en Ain" de janvier. Les colis de Noël sont distribués aux personnes ayant 70 ans et plus.

## La Retraite Sportive

La Retraite Sportive de Villieu Loyes Mollon, rattachée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS), vous permet de pratiquer pour les plus de 50 ans, différentes activités sportives moyennant une adhésion à l'année de 33 € (certificat médical obligatoire) incluant une assurance individuelle accidents. Ces activités sont la randonnée pédestre, la gymnastique (avec participation financière), l'aqua-gym (4 € par séance) et l'atelier mémoire (avec participation financière).

Pour l'année 2008/2009, le nombre de randonneurs s'est accru, des personnes de Loyes, Priay, Meximieux sont venues renforcer les effectifs. La bonne humeur et la convivialité sont les maîtres mots. Pour toutes celles et ceux que ces activités intéressent, vous pouvez nous contacter au :

04 74 34 75 73 ou 04 74 61 14 59

## Club rencontre

Depuis la rentrée en septembre, les activités continuent tous les jeudis à Villieu, 1 jeudi sur 2 en alternance Loyes et Mollon.

Fin octobre, choucroute dansante avec Magali Perrier. Hélas, nous étions les 3<sup>e</sup> du mois dans ce genre de manifestation et avec la crise, peu de participants.

Mi décembre, notre repas de Noël, une soixantaine de convives ont apprécié le repas servi par Monsieur Succillon et le décor floral de Madame Dieudonné. Les compositions étant offertes aux classards en 8.

2009 étant là, c'est l'Assemblée Générale et tirage des Rois avec la visite de Monsieur le Maire. Froid et grippe avaient réduit le nombre de participants.

Madame Blanc, après plus de 25 ans au Conseil d'Administration dont 12 ans de présidence, a donné sa démission mais reste active au club de Villieu. Une belle plante lui a été offerte.

## Infos mairie

Afin de vous faciliter l'accès à ses différents services, la mairie s'est équipée de lignes téléphoniques directes.

Pour contacter :

l'accueil : ..... 04 74 61 04 60

l'urbanisme / cadastre : .. 04 74 34 99 60

le policier municipal : .... 04 74 34 99 58

## En bref

### Recherche musiciens !

Afin que la fête de la musique soit encore plus belle, le Comité des Fêtes recherche des personnes de tous âges jouant d'un instrument. Merci de vous faire connaître auprès de Michel Bozzaco au 06 13 86 67 53

### Assistante maternelle

Dans le bulletin municipal "Le Tout en Ain" de janvier, nous vous présentions la liste des assistantes maternelles. Quelques actualisations sont à prendre en compte :

- ◆ le numéro de téléphone de **Madame Esprit Béatrice** est erroné, il faut composer le : 04 74 36 56 91  
ou 06 62 40 04 04.
- ◆ L'adresse de **Madame Dumont Christiane** est : 40 montée des Cannes - 01800 Villieu-Loyes-Mollon
- ◆ Le téléphone de **Madame Thoor Brigitte** est : 04 74 36 56 60

## Agenda

### Samedi 4 avril

**Repas dansant du CMV Foot**

Centre Innovance

Renseignements : Michel Gratessolle  
04 74 61 00 39

### Samedi 18 avril

**Bal**

Salle des fêtes

Club des jeunes

Renseignements : Stéphane Marchis  
06 86 68 41 65

### Repas du CCAS

Le repas sera précédé d'une projection sur l'enquête menée auprès des habitants de plus 60 ans.

Centre Innovance - 10 h 30

Renseignements : Mairie - 04 74 34 99 60

### Samedi 25 avril

**Parcours sportif cantonal des pompiers à Charnoz s/Ain**

Des bulletins d'inscription seront distribués dans les écoles.

### Repas dansant

Centre Innovance

ADVLM

Renseignements : Maurice Hunt  
04 74 61 04 60

### Dimanche 26 avril

**Farfouille**

Zone artisanale

Le Sou des écoles

Renseignements : Patrick Duchanois  
04 74 46 02 41

### Samedi 2 mai

**Portes ouvertes caserne des pompiers**

A partir de 9 h

Remise des médailles du parcours sportif à 11 h.

Amicale des Sapeurs Pompiers

Renseignements : William BENCHILI  
04 74 46 77 61

### Vendredi 8 mai

**Commémoration de la victoire de 1945**

Cérémonies aux différents monuments

Vin d'honneur à la Mairie annexe de Loyes

Renseignements : Mairie - 04 74 61 04 60

### Jeudi 21 mai

**Journée sportive du MOS**

Stade de Mollon

8 h : tournoi de foot des scolaires

9 h : tournoi de foot des seniors

13 h : concours de pétanque en doublettes et tennis/ballon

Renseignements : Christian Ribotti  
04 37 61 10 39

### Les 29, 30, 31 mai

**Jumelage**

Réception de la délégation de Dobrichovicé (Rép. Tchèque)

Renseignements : Claude Festaz  
04 74 61 06 18

## A savoir

Le loto prévu sur le calendrier des fêtes en date du 18 octobre est organisé par l'ensemble musical de VLM.

# Les dossiers

## Du 3<sup>RD</sup> AIN

### C Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise

## Villieu-Loyes-Mollon rejette le fuseau A

### Chronologie d'un dossier contesté

#### Le projet et les enjeux :

L'État a confié à Réseau Ferré de France (RFF) la mission de créer une nouvelle infrastructure ferroviaire destinée à contourner l'agglomération lyonnaise en vue d'une part, de favoriser le désengorgement du nœud ferroviaire lyonnais et d'autre part, de développer le ferroutage européen avec création d'une interconnexion avec la ligne Lyon-Turin. Ce projet devrait améliorer la circulation des voyageurs des TER et des TGV. Il est appelé le CFAL (Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise).

#### Les échéances passées :

**2001-2003 :** Débat public et choix du périmètre d'étude sur l'Est Lyonnais (décision ministérielle du 16 mai 2003).

**2003-2005 :** A partir de la décision du 16/05/03, 4 fuseaux (A, B, C, D) sont proposés. Le fuseau A est approuvé par la Région, le Conseil Général et majoritairement par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA).

Il est désapprouvé par la commune de Villieu-Loyes-Mollon fortement touchée sur les quartiers de Buchin et Pont de Chazey. La Communauté de Commune de Montluel très impactée et celle de Miribel rejettent aussi le fuseau A.

**Monsieur le Ministre PERBEN**  
décide le 26 décembre 2005,  
de retenir le fuseau A.

**2006-2007 :** Les élus des communes de la Côtière et la population se mobilisent contre ce tracé par la création d'un collectif puis d'une association (l'A3CFAL). Réunions publiques, manifestations d'élus, conférences de presse débouchent finalement sur 14 points à traiter en priorité sur leur secteur. Une mission ministérielle menée par un haut fonctionnaire et une décision du ministre (3 avril 2007) confirment le choix précédent avec quelques modifications diversement appréciées. S'en suivent diverses manifestations d'hostilité au tracé A. Monsieur le Secrétaire d'Etat BUSSEREAU annonce sa venue sur le site de la Côtière.

Fin 2007, l'A3CFAL sensibilise les élus et la population sur les incidences du phasage\* vis-à-vis du fonctionnement de la ligne historique Lyon-Ambérieu. Un événement peu évoqué jusqu'à ce jour mais qui a, financièrement, conditionné à l'époque, le choix du fuseau A !

\* la réalisation de l'infrastructure se fera en plusieurs phases nécessitant le report de la circulation du fret sur la ligne voyageurs Lyon-Ambérieu.



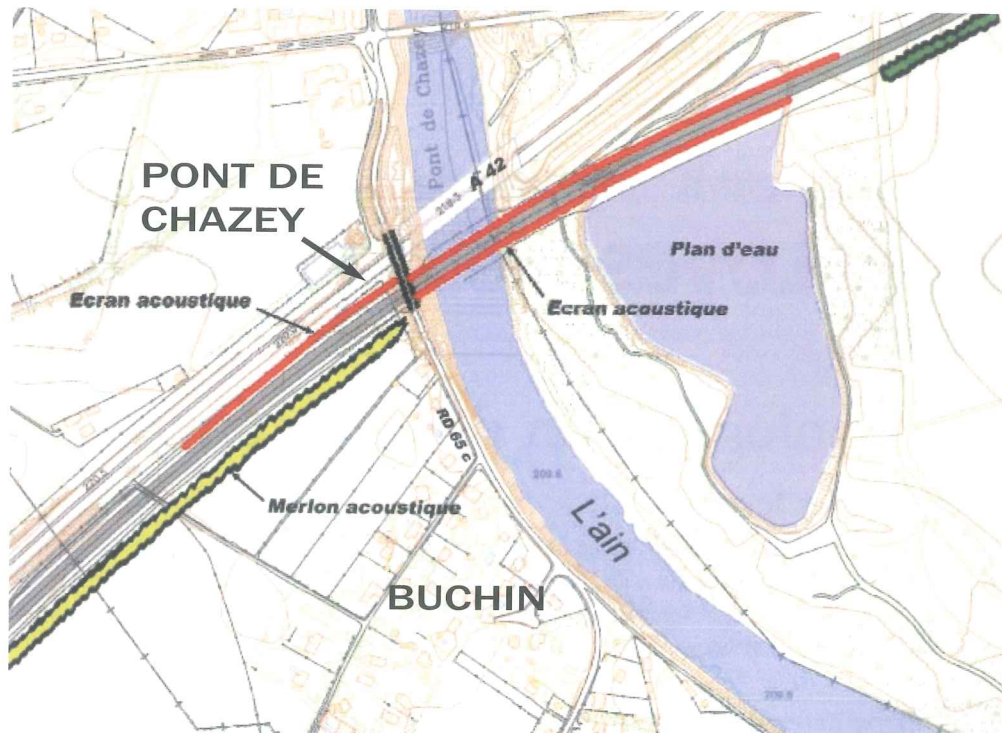


2008 : La période électorale donne l'opportunité aux élus et à la population d'accroître la pression. Monsieur le Secrétaire d'Etat BUSSEREAU se déplace sur la Côte d'Azur en février. L'idée du phasage des travaux semble s'éloigner.

Le 19 mai 2008, Villieu accueille le **mini-Grenelle de l'Environnement**. Un sentiment mitigé ressort de cette journée dite de concertation...

**Le fuseau A est toujours privilégié mais le phasage subit une forte contestation**

Le 4 septembre Monsieur le Secrétaire d'Etat BUSSEREAU signe la troisième décision ministérielle pour le fuseau A lançant ainsi la phase d'études du projet. Si les élus de la Côte d'Azur poursuivent leurs actions, toutes les Mairies concernées reçoivent parallèlement un dossier d'Avant Projet Sommaire (APS) pour avis à rendre avant le 15 février 2009.



Source RFF dossier APS

## Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Faisons tout d'abord un constat ! Si les élus de la Communauté de Communes du Canton de Montluel (3CM) et l'A3CFAL ont obtenu durant ces 6 ou 7 dernières années des avancées, ils ne le doivent qu'à eux-mêmes et à leur combat !

A l'opposé, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) a peu bougé. Des élus réclament aujourd'hui de nouvelles études comparatives en y incluant le fuseau C passant par le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA). Alors gardons l'espoir !!!!

### La position de l'équipe municipale

Depuis le mois de mars 2008 et conformément à ses engagements, elle est restée vigilante et quel que soit le fuseau retenu, elle soutiendra ses concitoyens face à ce tracé inacceptable. Les initiatives suivantes ont été prises :

- Participation au mini-grenelle du 19 mai 2008 ;
- Réaffirmation par le conseil municipal de sa totale opposition au tracé A passant entre Buchin et l'A42 (cf. délibération du 30/01/09) ;
- Étude approfondie en commission de l'Avant Projet Sommaire et transmission d'un courrier motivé au préfet en date du 12 février 2009 afin de dénoncer les insuffisances de l'étude. Tour à tour sont abordés les conditions d'implantation du tracé – le manque de clarté de l'étude initiale acoustique – l'augmentation des nuisances sonores - la faiblesse des protections et l'iniquité de traitement de notre commune – l'absence de projet d'insertion paysagère et les préjudices subis par les riverains et les habitants de la commune.

Le dossier d'APS est consultable sur le site <http://www.rff-cfal.info/projet>.  
La lettre au Préfet est consultable en mairie ou sur le site Internet communal).

Les personnes intéressées pour participer à la commission élargie peuvent se faire connaître en mairie afin d'être conviées aux prochaines réunions de la commission.